



GOVERNEMENT DU CANADA

Modification n° 001 à la demande de renseignements sur le modèle de modalités des services infonuagiques

N° de la demande de renseignements	PW-22-01006398	Date	2022-10-20
------------------------------------	----------------	------	------------

Cette modification porte sur la demande de renseignements (DR) initialement publiée par le Gouvernement du Canada, le 29 septembre 2022. Sauf modification expresse du présent document, la DR demeure inchangée.

ANNEX A – REGISTRE DES MODIFICATIONS

La modification 001 vise à compléter ce qui suit :

1. Mettre à jour la partie « Date et heure de clôture » et la section 2.7.1 – Heure et lieu des demandes de soumission.
 2. Offrir des réunions commercialement confidentielles avec les intervenants du nuage au Gouvernement du Canada.
 3. Répondre aux questions des fournisseurs.
 4. Inclure l'Annexe B – Appendice 1 – Obligations en matière de sécurité (2022-10-11).
 5. Réviser Annexe C – Appendice A – Guide de Classification de la sécurité (2022-05-30).
-

1. Mettre à jour « Date et heure de clôture » et la section 2.7.1 – Heure et lieu des demandes de soumission

À la première page – Date et heure de clôture

Supprimer : Dans son intégralité

Insérer : 2022-11-30, 14 h

À la section 2.7.1 – Date et lieu des demandes de soumission

Supprimer : dans son intégralité

Insérer : Les fournisseurs qui souhaitent fournir une réponse doivent la transmettre à l'adresse courriel indiquée à la page 1, au plus tard le 2022-11-30, à 14 h (HAE).

2. Offrir des réunions commercialement confidentielles avec acteurs du nuage au Gouvernement du Canada

Dans le cadre de la planification d'un engagement continu lié à cette demande de renseignements (DDR), le Canada souhaite tenir une réunion commerciale confidentielle entre votre organisation et les intervenants du gouvernement du Canada en matière d'infonuagique.

Veuillez indiquer si cela vous intéresserait en envoyant un courriel à :

pvrprotectedcloudarfnuageprotege@ssc-spc.gc.ca au plus tard le 4 novembre 2022 à 17 h HNE.

Dans le courriel, veuillez également indiquer le(s) sujet(s) que vous aimeriez discuter ainsi que les participants et leurs titres qui participeraient de votre organisation. Une fois les commentaires reçus, le Canada les examinera et fournira des détails à une date ultérieure

3. Répondre aux questions des fournisseurs.

Veillez consulter l'annexe B – Questions et réponses du présent document de modification.

4. Annexe B – Appendice 1 – Obligations en matière de sécurité

Veillez vous reporter aux pièces jointes de la demande.

5. Réviser Annexe C – Appendice A – Guide de Classification de la sécurité (2022-05-30).

Veillez vous reporter aux pièces jointes de la demande.

ANNEX B – [QUESTIONS ET RÉPONSES]

N° de Référence	Question	Réponse
1	L'Annexe B – Appendice 1 – Obligations en matière de sécurité semble être manquante. Est-ce qu'elle peut être fournie?	<p>Les obligations en matière de sécurité ont été incluses dans la modification 001.</p> <p>Veillez consulter les pièces jointes de la demande de soumission pour connaître les obligations mises à jour en matière de sécurité.</p>
2	La demande de renseignements peut-elle être prolongée?	La demande de renseignements a été prolongée jusqu'au 30 novembre 2022.
3	Pouvons-nous présumer que toutes les modalités négociées dans les ententes actuelles seront transférées à la nouvelle entente?	<p>La demande de renseignements vise à normaliser la façon dont le gouvernement du Canada se procure des services infonuagiques.</p> <p>Le Canada demande aux fournisseurs de tenir compte du fait que les exigences futures pourraient employer ces modalités.</p>